


Les patronymes en Algérie : quel (s) sens ? et quelle (s) connotation(s) ? Cas d'étude des patronymes jijiliens

Surnames in Algeria : what meaning (s)? and what connotation (s) Case study of jijilain surnames

Widad BOUARIOUA 
Université d'Alger2 / Algérie
widad.bouarioua@univ-alger2.dz

Reçu: 30/04/2024,

Accepté: 03/06/0000,

Publié: 30/06/2024

Résumé

Nous nous sommes consacrés dans le cadre de cette étude à l'analyse des patronymes en Algérie, plus précisément les patronymes de la Wilaya de Jijel. Notre objectif en mettant l'accent sur le processus de construction de la patronymie en Algérie est d'effectuer une étude morpho-sémantique des patronymes de la ville de Jijel. Pour ce faire, nous avons en premier lieu, nous consacrer à l'identification de la structure morphologique des patronymes jijiliens. En deuxième lieu, nous nous sommes focalisés sur l'étude des connotations qui se dégagent de l'ensemble de ces patronymes. En dernier lieu, et afin de vérifier si ces patronymes exercent un impact sur leur porteur, nous nous sommes intéressés également à l'étude des effets qu'une telle patronymie produit. Le corpus sur lequel nous nous sommes basés dans notre travail de recherche est composé de 80 patronymes récoltés dans la ville de Jijel et 40 entretiens semi-directifs réalisés auprès des personnes porteuses des patronymes relevés.

Mots- clés : Patronymie algérienne, patronymes jijiliens, morphologie, sens, connotation.

Abstract

We have dedicated ourselves in this article to the analysis of surnames in Algeria, more precisely the surnames of the Jijel province. Our objective in focusing on the process of surname construction in Algeria is to conduct a morpho-semantic study of the surnames of the city of Jijel. To do this, we first identified the morphological structure of Jijel surnames. Secondly, we focused on studying the connotations that emerge from these surnames. Finally, so that we verify if these surnames have an impact on their bearers structured interviews conducted with individuals bearing the recorded surnames.

Keywords: Algerian Surnames, Jijel surnames morphology, meaning, connotation.

* Bouarioua Widad: widad.bouarioua@univ-alger2.dz

Introduction

L'appartenance à un groupe social bien déterminé se fait, entre autre, par la désignation et l'appropriation d'un nom collectif appelé également le patronyme. Ce nom propre que l'on hérite et que l'on partage avec l'ensemble de sa grande famille, permet à l'être humain, non seulement, de créer une identité individuelle propre à lui, mais aussi de se distinguer du reste de sa communauté. Dès lors, il (le patronyme) devient un facteur important dans la construction de l'individualité de chaque personne. Dans ce contexte, Brunet et al explicitent que « *le nom se prête à une approche pluridisciplinaire. Il s'agit d'un élément universel-tout individu est porteur d'un nom qui le désigne au sein de la communauté, mais aussi d'un reflet de pratiques culturelles-le nom ne sera pas le même, ne sera pas transmis selon le même mode, selon les différents groupes humains* » (Brunet et al, 2 : 2001).

Le mode de transmission du nom diffère d'une société à une autre : En effet, dans la société occidentale, le nom¹ de famille peut être patronyme comme il peut être matronyme². Il est composé, dans certains cas, du nom de père et celui de la mère. Cependant, dans la société arabe en général, et la société algérienne en particulier, le nom est hérité par filiation, il passe du père au fils. Il en résulte que « *chaque Algérien d'aujourd'hui a hérité à la naissance d'un nom, d'un prénom (s), d'une nationalité et presque toujours d'une filiation, qui constituent les éléments de notre identité personnelle, notre « état civil » national.* » explique (Karim Ould Ennebia, 5 :2009). Ces éléments se trouvent fidèlement inscrits sur la carte nationale et « nakwa » de chaque individu. Par ailleurs, nous savons grâce aux travaux des historiens, anthropologues et spécialistes en onomastique que le patronyme en Algérie dans sa forme actuelle est relativement récent. Il a « *une existence relativement récente, étant donné qu'il n'est apparu dans le système anthroponymique local qu'à la fin du 19^{ème} siècle* » précise (Ouerdia Yermache, 61 : 2005), ce qui sous-entend qu'en réalité le patronyme algérien tel qu'il est conçu de nos jours, n'a pas existé dans « *les pratiques onomastiques maghrébines* », il se distingue alors (dans sa forme et son sens) des formes de nomination ancestrale. (Idem : 61)

Dans la présente contribution, nous nous intéressons à l'étude du patronyme algérien comme marqueur d'identité, il sera question pour nous de mettre l'accent sur le processus de construction des patronymes en Algérie. Autrement dit, nous nous focalisons aussi bien sur l'aspect morphologique qu'ont ces patronymes que sur l'aspect sémantique véhiculé à travers eux.

Pour ce faire, nous avons choisi de travailler sur les patronymes de la région de l'Est, précisément ceux de la wilaya de Jijel afin d'en repérer, dans un premier temps, la structure morphologique voire morphosyntaxique. Dans un deuxième temps, nous allons effectuer une étude sémantique pour en dégager les différents sens connotatifs que ces noms portent et transmettent. Dans un troisième et dernier temps, nous nous intéresserons à l'impact qu'une telle dénomination laisse sur la personne qui la porte. En d'autres termes, nous allons essayer de vérifier si les connotations qu'ont ces patronymes laissent un impact voire malaise psychologique sur les personnes qui les portent ou bien au contraire elles deviennent dépourvues de leurs charges sémantiques.

¹ Selon Guy Brunet et Alian Bideau, la variété de termes utilisés pour désigner le nom (patronyme, nom de famille, surnom, surname pour les Anglais) témoigne de la complexité voire l'ambiguïté de certaines réalités : le nom de famille suppose l'existence d'une famille qui transmet son nom d'une génération à une autre.

Le patronyme quant à lui, consiste dans la transmission du nom du père à l'individu sans que cela soit lié forcément à l'existence d'une famille. En ce qui nous concerne dans la présente étude, nous prenons les deux termes (patronyme et nom de famille) comme équivalents, nous ne prenons pas en considération cette nuance de sens.

² Comme c'est le cas du Québec contemporain.

1. Justification du choix

L'intérêt que nous portons à l'étude des patronymes en Algérie, précisément ceux de la région de Jijel s'explique principalement par deux raisons : d'une part, les patronymes ont un rapport direct avec l'Histoire de chaque pays, ils sont à cet égard révélateurs des particularités de chaque région. De ce fait, il devient intéressant de se consacrer à leurs études. Dans ce sens, s'interroger sur les patronymes c'est aussi s'interroger sur « *l'identité de l'Algérien qui se manifeste dans son appartenance. Cet Algérien qui est à la quête de ses origines, de ses aïeux et de sa filiation* » souligne (Yamina Maghraoui, 207 :2013)

D'autre part, les patronymes des habitants de la wilaya de Jijel ont une spécificité qui a suscité notre curiosité de chercheur en sciences du langage. Ils véhiculent majoritairement une connotation qui à notre sens mérite d'être étudiée du près, car dans leur construction morphologique ces patronymes renvoient aussi bien à des parties du corps³ comme (Ras/la tête dans le patronyme Bouras, Fam/ la bouche, dans le patronyme Boucharab, etc.) qu'à des métiers (Boulahlib/vendeur des produits laitiers, Bouaçabat/ cordonnier ou fabricant des chaussures, etc.). Nous y intéressons donc pour voir si l'on peut parler dans ce cas là d'un « malaise patronymique »⁴ qui se vit par les porteurs de ces patronymes.

Une parenthèse s'impose ici pour rappeler que l'Histoire de la Wilaya de Jijel, tout comme l'Histoire de l'Algérie en entier, de par sa richesse en événements historiques est conçue par les historiens comme un carrefour de rencontre de plusieurs civilisations : Elle était fortement marquée par le passage des Phéniciens, Byzantins, Romain, Normands, Italiens, Türk, Espagnol, etc. Il en résulte qu'elle devient une mosaïque de plusieurs civilisations dont les traces sont omniprésentes dans le terrain linguistique jijilien. Dans cette optique, c'est le « *nom qui illustre d'une manière parfaite ce carrefour dynamique de races et de peuples qui a marqué ce pays et particulièrement notre ville* » (Idem : 207)

Cette ville côtière a subi à son tour l'injustice, l'humiliation et la torture du colonisateur français qui n'a pas manqué de volonté pour éradiquer l'identité des Jijiliens en touchant cruellement aux marqueurs de son identité à savoir l'Arabe comme langue et l'Islam comme religion. Ce système d'éradication laisse aussi des traces sur les patronymes que portent les Jijiliens de nos jours qui dans leur majorité ont été créés par le colonisateur français. Dans ce contexte, Abdelmalak. Bouarioua historien et chercheur intéressé par l'histoire de cette région précise que c'est en l'occurrence la conscience des Jijiliens de l'importance de leur identité qui a permis une résistance atroce aux différents projets du colonisateurs visant aussi bien l'assimilation que l'effacement de l'identité algérien. La lutte des Jijiliens était continue et incessante, néanmoins les traces de ce passage sont repérables ne serait-ce que sur le dialecte des jijiliens qui se caractérise par l'absence de la lettre (ق) et la forte présence de la lettre (ك). Cette particularité nous rappelle le système phonétique de la langue française préconisant plutôt le son consonantique (k).

2. La problématique

La question principale à laquelle nous cherchons une réponse à travers cette étude est la suivante :

Quelles sont les particularités morphologiques et sémantiques des patronymes Jijiliens ?

A cette question principale, se greffent deux autres questions à savoir :

- ❖ Sur quelle (s) base (s) morphologiques les patronymes jijiliens sont construits ?

³ Nous reviendrons dans l'analyse ci-après sur ces patronymes

⁴ Expression que nous devons à Joceline Dakhia, historienne et anthropologue d'origine tunisienne.

- ❖ Quelle (s) connotation (s) ont ces patronymes ?
- ❖ Ces connotations, laissent-elles un impact psychologique sur les personnes qui les portent ?
- ❖ Si, oui lequel ?

3. Les hypothèses de sens

Pour répondre à ces questions, nous sommes parties de trois hypothèses de sens :

La première hypothèse considère que les patronymes jijiliens sont construits à l'instar des patronymes algériens, étant donné qu'ils ont été dans leur majorité créés par le colonisateur Français qui a imposé la loi du 23 mars 1882⁵. Ils obéissent au même principe de dénomination.

La deuxième hypothèse, quant à elle, considère que ces patronymes ou du moins certains d'entre eux ont une connotation péjorative, ils peuvent créer de la sorte « *un malaise patronymique* »

La troisième hypothèse considère que c'est la généralisation des paradigmes sémantiques selon lesquels le patronyme algérien en général et le patronyme jijilien en particulier a fait que sa connotation est de moins en moins péjorative aux yeux de celui qui le porte.

4. Le corpus

Le corpus qui a servi de base à cette étude est composé de quatre-vingt patronymes récoltés dans la Wilaya de Jijel, précisément dans les régions de Bni Hbib, Bni balaid, El Milia⁶ et El Ainsar. Ces communes se trouvent proches l'une de l'autre, elles se situent dans l'Est de la Wilaya de Jijel. Des autorisations d'accès nous ont été accordées de la part de Mr. Le Maire de la commune de Bni Hbib et Mr le chef de Daïra de la commune d'El Ainsar pour pouvoir accéder aux services des états civils des communes concernées.

La collecte de notre corpus a été effectuée durant la période qui va du 21 décembre 2023 jusqu'au 10 janvier 2024. Durant cette période nous nous sommes donc rapprochées auprès des services de l'état civil des quatre communes citées précédemment pour relever des registres des états civils les 80 patronymes jijiliens composant notre corpus. Nous nous sommes basées sur une écriture orthographique en caractère latin prise des registres⁷ consultés : les deux écritures sont présentes (en caractère latin et en caractère arabe).

Pour atteindre les objectifs scientifiques que nous avons fixés pour notre étude, nous avons fait appel à une deuxième technique de collecte du corpus qui est l'entretien semi directif. Le recours à cette technique était indispensable pour nous, car elle nous a permis de vérifier en interrogeant les personnes concernées par les patronymes composant notre corpus si la sens de leurs patronymes ne leur causent pas un malaise psychologique vis-à-vis des autres. Nous avons pu récolter quarante entretiens semi directifs.

Nous tenons à signaler, qu'en raison des déplacements des individus dans le cadre des déplacements internes (à l'intérieur de Jijel) et ou externe (à l'extérieur de Jijel), il se trouve que certains de ces patronymes sont présents également ailleurs, dans d'autres régions de l'Algérie comme c'est le cas de Constantine, Alger, Sétif, Annaba, Oran, etc. L'installation de ces individus dans d'autres Wilaya c'est aussi une installation à long terme de leurs patronymes.

5. Brève Histoire des patronymes en Algérie

⁵ Nous reviendrons sur cette loi ci-dessous.

⁶ Pour les deux autres communes, l'accès a été fait sans difficultés ni protocoles d'ailleurs.

⁷ Durant la période qui va du 23 décembre jusqu'au 10 janvier 2024.

Pour une meilleure compréhension du processus de dénomination en Algérie, nous avons jugé important de consacrer quelques lignes à un bref rappel historique des patronymes algériens.

Deux moments forts ont marqué l'histoire des patronymes en Algérie, « *l'anthroponymie algérienne connaît principalement deux grandes étapes historiques, avant et après l'instauration de l'état civil* » (Idem : 207). La première phase dans l'histoire de la patronymie algérienne est basée sur le principe de nomination traditionnelle, où on a fait appel à des patronymes à « *base religieuse mais aussi la patronymie à base d'un vocabulaire profane* » (Ouerdia Yermèche, 64 : 2005). Cette inspiration religieuse s'explique essentiellement par l'influence de l'Islam sur le choix des noms qui se trouvent « *dans leur grande majorité d'inspiration religieuse [...] L'une des caractéristiques principales de l'anthroponymie algérienne est notamment la place importante qu'y tiennent les noms divins mais aussi tout le vocabulaire de la religion* » signale Ouerdia Yermèche (Idem : 64). Autre caractéristique capitale distingue cette phase est le principe de filiation qui est un principe de nomination répandu dans les sociétés arabo - musulmanes consistant à rappeler les descendants de la personne en utilisant l'unité linguistique « ouel, voire ban / fils de ou enfant de) comme c'est le cas du patronyme (Benchatar/ Le Fils de chatar)

La deuxième phase, quant à elle, vient après l'instauration de l'état civil par l'administration française. Cette instauration constitue une rupture avec le système de nomination traditionnelle, elle a « *donné lieu au niveau formel et sémantique, à des modes de nomination nouveaux, souvent en complète inadéquation avec les schèmes anthroponymiques traditionnelles* » (Idem : 61). L'état civil devient obligatoire, il est imposé aux Algériens via la loi du 23 mars 1882.

6. La loi du 23 mars 1882

Date importante dans l'Histoire de l'Algérie et celle de la patronymie algérienne, le 23 mars 1882. Avec l'avènement de la loi du 23 mars 1882, l'objectif de l'administration française est d'imposer l'état civil aux « *indigènes musulmans d'Algérie* ». Même si cette loi est inscrite dans le cadre d'une politique d'assimilation, les intentions qui se cachent derrière ne prennent en aucun cas les intérêts des Algériens. Cette loi a imposé des fiches signalétiques à tous les Algériens dans lesquelles s'enregistrent des informations portant sur leurs noms, prénoms, adresses et professions. Cependant, « *la collation du nom patronymique sera faite par le commissaire à la constitution de l'état civil* ». De ce fait, l'Algérien, sera inscrit dans les registres de l'état civil de l'administration française avec le nom que l'officier de l'état civil lui a attribué sans tenir compte de son vrai nom ni des principes de patronymie traditionnelle des Algériens. Par conséquent, des noms à connotation dépréciative ont été donnés aux Algériens. Ageron attire l'attention sur le fait que l'ensemble des patronymes que l'administration française a imposé aux Algériens est « *odieux, obscènes, injurieux, marqués au coin de l'offense dépréciative et de l'humiliation caractérisée* » (1968 :169). Nous déduisons donc que le choix des patronymes réservés aux Algériens est loin d'être innocent ou neutre, il s'inscrit dans une « *vaste entreprise de mépris colonial* » confirme l'historien Mustapha Lachraf (170,1998)

Après avoir mis l'accent sur l'Histoire de la patronymie algérienne, nous allons dans ce qui suit nous consacrer à l'analyse des résultats obtenus.

7. Analyse des résultats

Les patronymes constituant notre corpus seront étudiés d'abord d'un point de vue morphologique, puis d'un point de vue sémantique. Dans ce qui viendra, nous allons exposer les résultats de l'analyse morphologique sémantique.

7.1. Analyse morpho-sémantique des patronymes jijiliens

D'une manière générale, l'analyse de notre corpus, nous a permis de repérer principalement quatre structures morphologiques des patronymes jijiliens. Ainsi, **60%** des patronymes récoltés sont composés du préfixe **Bou +nom**. Par rapport à **20 %** de patronymes qui prennent la structure suivante : **Ben +Nom**. **13%** par contre sont de patronymes qui sont formés en une seule unité linguistique (généralement un adjectif qualificatif). Une dernière catégorie **6%** environ est la catégorie des patronymes qui n'ont pas une structure morphologique bien précise.

Pour donner plus de détails sur l'aspect morphologique des patronymes récoltés, les structures morphologiques sont présentées dans le tableau suivant :

Structures morphologiques	Exemples
<p>Structure n° 1 : Dans cette première structure, nous regroupons les patronymes commençant par le préfixe « Bou », ils constituent la quasi-totalité des patronymes jijiliens. Nous rappelons que d'un point de vue historique, l'un des principes de la loi du 23 mars 1882 était de donner aux habitants du même village des noms qui commencent par la même lettre comme c'est le cas ici de l'unité lexicale « Bou ». Cette première unité des patronymes permet aux colonisateurs de repérer et localiser (en fonction des régions) les hors la loi.</p>	<p>Pour illustrer cette première structure, nous précisons que l'unité lexicale « Bou/ celui qui a » entre dans la construction des patronymes composés des racines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bou+ le nom d'un animal=Boumaza, Boubagra, Boudib, Boulhsayan, Boudab, Bousardin. ✓ Bou+ le nom d'un objet=Bouchach, Boufas, Boukachabia, Bouamama. ✓ Bou+ CCL indiquant un lieu = Boujbal, Bouftis, Bouaghaba ✓ Bou+ un adjectif de couleur=Boukhil (par rapport à la couleur noire, Bouhmar (la couleur rouge)) ✓ Bou+ un trait moral (caractéristique)= Bouhila, Boumachhah ✓ Bou+ Une partie de son corps=Bouras, Bounif, Boulainin, Bouchair ✓ Bou+ Une partie intime du corps. ✓ Bou+une fonction exercée=Boulahlib, Bougatou ✓ Bou+un adjectif numéral (Boutnache, Bouachrine)
<p>Structure n°2 Dans cette deuxième structure, nous regroupons les patronymes commençant par l'unité « Ben/ le fils</p>	<p>Les exemples illustratifs de cette deuxième structure sont les suivants : Ben+adjectif= Benhafi (fils de celui qui a</p>

<p>de ». Ils subissent le même principe de construction morphologique. Ils sont moins présents dans notre corpus par rapport à la première catégorie.</p>	<p>les pieds nus), Benchaita, Benzaida (celui qui est en plus) Ben+nom = Benkhai (le fils de mon frère) Ben+fonction=Benkhait, Bensaki</p>
<p>Structure n°3 Cette troisième structure, contient des patronymes construits sans le principe de préfixation. Ce sont généralement des adjectifs qualificatifs désignant un handicap ou un défaut et des noms désignant un objet.</p>	<p>Les exemples que nous pouvons citer pour cette structure sont les suivants : Latrach (le sourd), Laewar (l'aveugle), Laeraj (celui qui boite), Khfif (celui qui léger) etc. Sékine : le couteau</p>
<p>Structure n°4 Dans cette quatrième catégorie, nous regroupons les patronymes qui ne respectent pas une structure morphologique bien précise. Leur connotation n'est pas forcément dépréciative</p>	<p>Parmi les exemples présents dans notre corpus, nous citons : Lalam (Le savant), Taleb (le demandeur) Sawsaw (double syllabe rappelant un bruit non significatif)</p>

Tableau n°1 : La morphologie des patronymes Jijiliens.

Commentaire

A partir de ce tableau, nous constatons que les patronymes jijiliens dans leurs constructions sont, dans leurs majorités, construits selon la première structure composée du préfixe **Bou** et différentes racines désignant (une partie du corps, une fonction, un animal, une couleur, un chiffre, etc.). Ces quatre structures nous éloignent du système de dénomination ancestrale, elles appuient les intentions coloniales visant à « *dénationaliser les membres de la même famille, et par la suite le peuple algérien* » (Yamina Maghraoui, 210 : 2013). Elles sont articulées essentiellement autour des noms d'animaux, des noms injurieux et des excréments. Tels qu'ils sont formés, ces patronymes ne transmettent aucun trait de l'identité de l'Algérien, ils véhiculent des connotations dépréciatives (péjoratives) provoquant de la sorte une perte de l'identité algérienne par le non-respect des modes de nomination traditionnelle, c'est aussi une dénaturation voire falsification de ce mode.

Qu'en est-il de l'impact de ces patronymes sur les personnes qui les désignent ?

7.2. L'impact des patronymes sur les personnes qui les portent

Pour mettre en exergue, l'impact qu'exerce une telle dénomination sur son porteur, nous avons fait appel à une deuxième technique complémentaire à savoir l'entretien semi-directif. Ces entretiens ont été réalisés auprès des personnes habitants les communes constituant le terrain de notre enquête. L'objectif principal de cette technique est de vérifier si le patronyme ayant une telle connotation, créé ou pas un malaise voire dérangement chez la personne qui le porte. Nous tenons à rappeler que de peur de mettre l'Algérien dans une situation de « malaise patronymique », le ministère de la justice a mis à la disposition de toute personne ayant un nom ou même prénom causant une souffrance psychologique ou une stigmatisation sociale, un texte juridique consistant dans la possibilité de changer son nom en suivant une procédure juridique bien précise auprès du tribunal. Une telle décision est une prise de conscience de

l'importance de revoir certains patronymes hérités du colonisateur français causant des répercussions sur l'identité de l'Algérien. Nous présentons dans ce qui suit les résultats de l'analyse des entretiens⁸ récoltés.

La première série d'entretien semi-directif constituant 40% de l'ensemble des entretiens récoltés considèrent qu'il n'est pas logique de porter des noms pareils :

Ainsi l'enquêtée (HF)⁹ confirme qu'elle trouve que « *son nom n'est pas beau et n'est pas justifié.....pourquoi porter de tels noms demanda -t-elle ?* » Cette prise de conscience du côté illogique dans les principes de dénomination, nous la retrouvons également chez les deux enquêtés (BS) et (BN) qui respectivement voient que « *même s'il est impossible de revoir ces noms, mais il faut penser à l'état de la personne surtout les enfants quand elle est désignée par son nom d'animal, de mauvaise qualité morale, etc.* ». « *Il n'est pas normal d'appeler quelqu'un par des noms gênants, ou des noms tabou et pourtant c'est le cas de la majorité ici* »

Il en est de même pour l'enquêté (BK) qui déclare que certains patronymes « *à cause de leur sens, mettent leur porteur dans une situation gênante, particulièrement devant un étranger qui demande la signification du nom. Personnellement, j'ai vécu cette situation quand je faisais mes gardes ou quand je suis en formation, c'est des noms qui peuvent nous mettre dans la gêne des fois* »

La deuxième série des entretiens récoltés ne fait pas de la patronymie jijilienne une source de malaise, car elle voit que c'est une patronymie généralisée que partagent pratiquement tout le monde. (RB) affirme que « *c'est le cas de tout le monde, personne n'est à l'abri, donc on n'a pas à être gênée* ». (LM) rajoute que c'est « *toute la commune qui portent ces noms, je ne me vois pas viser, car c'est la situation générale de tous. On est nombreux à porter le même nom de famille* ». De ce fait, si l'on suit ce raisonnement, c'est la généralisation de ce processus de nomination et le passage de l'identité individuelle à l'identité groupale qui permettent de diminuer de l'effet de la connotation dépréciative sur l'individu.

Néanmoins, cette diminution de l'effet connotatif n'est pas approuvable chez les enfants. Dans ce contexte, (BF), témoigne que pour elle « *les enfants peuvent être profondément touchés par le sens de leurs noms surtout les premières années à l'école, l'enfant peut se sentir timide de son nom* » (LZ) va dans la même perspective et confirme qu'à son tour « *petite j'étais gênée de nom, je n'aimais pas mon nom, j'étais complexé, j'aurais aimé avoir un autre nom plus court et plus beau. Mais une fois grande, je deviens indifférente. J'y pense pas* » rajoute elle. De ce témoignage, nous pouvons retenir que le facteur âge joue un rôle dans la modération de l'effet qu'un patronyme exerce sur son porteur.

Conclusion

Arrivant au terme de notre travail de recherche que nous avons consacré dans un premier temps à l'étude morpho-sémantique des patronymes jijiliens. Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressées à l'étude de l'impact qu'exercent ces patronymes sur leurs porteurs. Notre objectif était donc de repérer les particularités de la patronymie jijilienne.

Il nous a été démontré que ces patronymes sont construits sur le plan morphologique selon quatre structures bien déterminées. Leur principe de construction est le même que la patronymie algérienne en général. Ce qui nous permettra de valider notre première hypothèse. Sur le plan sémantique, il nous a été révélé que ces patronymes de par la particularité de leur structure morphologique, ils véhiculent une connotation qui est fondamentalement dépréciative, ce qui validera notre deuxième hypothèse.

⁸ Pour une meilleure compréhension des réponses de nos enquêtés, nous avons opté pour la traduction de leur témoignages.

⁹ Abréviation du nom et prénom de l'enquêtée.

Nous retenons également que l'effet de cette connotation dépréciative sur le porteur de ces patronymes est de moins en moins vécu par les enquêtés. En effet, c'est en fonction de l'âge de la personne (enfant, adulte), du partage de son patronyme avec d'autres personnes ainsi que le passage de l'identité individuelle à l'identité groupale que l'impact d'une telle dénomination devient inoffensif et négligeable.

Références bibliographiques

- AGERON Charles Robert, (1968), *Les Algériens musulmans et la France*, (1871-1919) T.1, ED, OPU, Alger.
- BRUNET Guy, BIDEAU Alain, (2009). « *Le nom : Origine, fixation, transmission* », in, *le patronyme : Histoire, anthropologie, société*, CNRS, Paris.
- LACHRAF Mustapha, (1998), *Des noms et des lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*, Ed Casbah.
- MAGHRAOUI Yamina, (2013), « *Genèse de la francisation des patronymes algériens entre 1875 et 1885 dans la ville de Mostaganem* », in Actes des colloques de la société française d'onomastique, Persée. PP 207-210
- YERMECHE Ouerdia, (2005), « *Le patronyme algérien : essai de catégorisation sémantique* », in *L'odonyme d'Alger passe et présent*. PP 61-77
- OUELD ENNEBIA Karim, (2009), « *Histoire de l'Etat civil des Algériens-Patronymie et Acculturation* », in revue Maghrébine des études Historiques et Sociales/édité par le Labo Algérie moderne et cont, UDL Sidi-Bel-Abbès, n°01/Sept , PP 05-24.

Biographie de l'auteur

Widad BOUARIOUA est docteure en sciences du langage, option sociolinguistique interactionnelle et analyse conversationnelle, de l'université d'Alger2 à Bouzaréah depuis 2020. Psychologue clinicienne depuis 2017, enseignante et chercheuse dans le département de français de l'université d'Alger2 depuis 2012, accordant un grand intérêt pour la recherche scientifique dans le domaine sociolinguistique, psychologique, lexico-sémantique, onomastique, cognitiviste, culturel, etc. Le travail sur les pratiques langagières, les dénominations commerciales' analyse des discours, l'analyse conversationnelle, le plurilinguisme en Algérie dans différents contextes économiques et sociaux nous a permis de cerner le brassage linguistique et culturel caractérisant le terrain linguistique algérien.